

Danemark

Réponse au questionnaire du Comité International sur la situation des Croix-Rouges.

(Avril 1919¹).

En réponse à la circulaire du Comité International en date du 8 avril 1919, la Société Danoise de la Croix-Rouge a envoyé le 12 juillet les renseignements suivants :

Les tâches qui se sont présentées à la Croix-Rouge Danoise pendant la guerre furent si considérables qu'elle dut presque aussitôt s'adresser à l'Etat danois afin que celui-ci vînt la secourir, non seulement en faveur de ce qui touchait aux prisonniers de guerre, mais aussi en faveur de bien d'autres victimes.

Avec l'aide de l'Etat danois, la Croix-Rouge Danoise a donc fondé :

1. « Le Bureau central, Agence des prisonniers de guerre » (chef : colonel Philipsen), qui a été l'intermédiaire entre le

« dans la presse européenne et américaine, et contribuent fortement à égarer l'opinion publique.

« 3. En flétrissant de la manière la plus énergique toutes les horreurs commises et toutes les infractions au droit des gens pétrés par qui que ce soit pendant la dernière guerre, et en reconnaissant l'effort louable du Gouvernement bulgare qui a donné à temps l'instruction de tous les cas isolés d'actes illégaux et la punition de leurs auteurs, nous demandons instamment qu'une enquête internationale impartiale, pareille à celle de 1913 de la fondation Carnegie, soit constituée d'urgence afin d'établir d'une manière précise la part des responsabilités de chacun des pays balkaniques, sans exception, pour que chacun d'eux subisse les conséquences de ses forfaits.

« 4. La présente est à soumettre aux représentants des hautes Puissances de l'Entente et des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, avec la prière de bien vouloir la transmettre à leurs gouvernements respectifs ; d'autre part, le Gouvernement royal bulgare est également prié de réitérer ses démarches afin que cette enquête internationale soit réalisée.»

¹ Voy. *Bulletin International*, t. L, 1919, p. 516.

Danemark

ministère des Affaires étrangères, la Croix-Rouge et les pays belligérants. Ce bureau a envoyé 50 délégations environ aux pays belligérants.

2. « La Section pour envois aux prisonniers de guerre » (chef : directeur Dessau), qui a reçu et réexpédié aux prisonniers de guerre des vivres, vêtements et autres objets de première nécessité, aussi bien que du tabac, du chocolat, etc. Le nombre des paquets envoyés se monte à environ 35,000 par mois.

3. « La Section pour livres destinés aux prisonniers de guerre » (chef : le professeur Höffding), qui a envoyé des livres aux prisonniers de guerre et aux bibliothèques des camps. Cette section a envoyé en tout 865,000 livres environ.

4. « Agence des Prisonniers de guerre » (chef : chambellan Linnemann), qui a rendu possible la correspondance entre les prisonniers de guerre et leurs familles. Le fichier de cette section est composé de 3,400,000 fiches environ. Ont été expédiées environ 1,354,000 lettres et 24, 816 sommes d'argent. Un grand nombre de personnes (dames et messieurs) ont donné leur aide gratuitement à ce travail, secondés par un petit nombre d'employés rémunérés¹.

Les 4 sections ont coûté à la Croix-Rouge Danoise 1,310,000 couronnes danoises, dont les deux tiers ont été payés par l'Etat danois et un tiers par des dons privés (spécialement à la Section pour livres). En outre, un grand nombre de prisonniers de guerre ont traversé le Danemark pendant la guerre sous les auspices de la Croix-Rouge Danoise, mais sans que celle-ci s'en soit directement mêlée, les conditions ayant été réglées par l'Etat à l'aide du « Comité du Gouvernement danois pour le secours des prisonniers de guerre malades » (chef : amiral Zachariæ). Les deux camps de prisonniers de guerre à Hald et Horserod ressortissaient à ce comité.

Les réponses suivantes aux divers points du questionnaire ne visent donc l'activité de la Croix-Rouge Danoise qu'en

¹ Voy. *Bulletin international*, t. L, p. 885.

Danemark

temps de paix. Les chiffres s'appliquent spécialement à l'année 1918.

I. *Nombre d'adhérents, membres actifs, associés, etc. :*

24,000 membres (dont 9,000 inscrits en 1919, voy. III d.).

II. *Effectif du personnel volontaire :*

a) La direction centrale,

b) Les directions des 17 sections,

c) 34 présidents des sections de femmes et les directions de celles-ci.

d) 350 membres des colonnes sanitaires.

Effectif du personnel rétribué :

a) 10 employés.

b) 40 infirmières.

III. *Ressources financières :*

a) *Cotisations des membres :* 57,200 cour. dan.

b) *Subvention gouvernementale :* ordinaire..... 2,000 c. d.
extraordinaire.... 4,000 » »

c) *Dons et legs :* 80,900 cour. dan. en 1918.

d) *Participation sur vente de certains produits :*

Normalement rien, mais en 1919 une semaine de propagande a été organisée dans tout le pays et a produit :

par vente d'emblèmes de papier..... 106,000 cour. dan.

» » de brochures..... 12,600 » »

en dons, etc..... 13,700 » »

et en outre a amené l'adhésion de 9,000 nouveaux membres.

e) *Impôts, etc. :* néant.

f) *Divers :* néant.

IV. *Budget annuel :*

Budget 1918 : recettes..... 152,000 cour. dan.

dépenses..... 87,000 » »

V. *Fonds de réserve :* nul.

VI. *Fortune sociale :*

a) immeubles : 176,000 cour. dan. (legs).

b) argent ou valeurs mobilières : 254,000 cour. dan.

Danemark

c) matériel sanitaire des diverses colonnes sanitaires et dépôts de linge des sections de femmes. Impossible à évaluer.

VII. Publications périodiques ou autres :

a) *Tidsskrift for Det Rode Kors*, publié une fois par mois, contient entre autres choses un rapport annuel de chaque section.

b) Règlement des colonnes sanitaires, etc.

VIII. Nombre et désignations des établissements hospitaliers, asiles, sanatoriums, etc., dépendant de votre Société : néant.

IX. Quelle est la situation de votre Société vis-à-vis de l'Etat ?

Elle est autorisée par l'Etat. La Croix-Rouge Danoise coopère avec les ministères de la Guerre et de la Marine en vue de l'instruction des infirmiers et des infirmières, des assistants aux malades, des guides, des chiens de santé, etc., des règlements de mobilisation et de la coopération entre l'armée et les colonnes sanitaires. En temps de guerre la Société est soumise à ces ministères avec tout son matériel et son personnel.

Quels sont les ministères ou organes officiels de l'Etat qui, dans votre pays sont compétents pour trancher les questions d'hygiène et d'assistance ?

Le Bureau de santé, soumis au ministère de la Justice, surveille l'administration de la santé et les soins aux malades de tout le pays.

X. Nombre et désignation des comités régionaux, locaux ou coloniaux.

Il y a 51 sections :

34 sections de femmes avec leurs subdivisions.

17 sections » » »

Les subdivisions sont par exemple les colonnes sanitaires et les unions de Samaritains, tous ressortissant à la Direction centrale de la Croix-Rouge Danoise.

XI. Relations de ces Comités avec le Comité central au point de vue des finances, du personnel, etc.

Les sections nommées ci-dessus remettent 20% de leurs coti-

Danemark

sations de membres annuels à la Croix-Rouge Danoise, et font leur rapport chaque année. Elles peuvent obtenir de la part de la Direction centrale des subventions à leurs tâches. Dans les sections de femmes, c'est la Reine-mère qui nomme les présidents, tandis que les autres sections choisissent leurs directions elles-mêmes.

XII. Publications de ces Comités :

Quelques-unes de ces sections envoient un rapport annuel à leurs membres tandis que la plupart envoient les rapports à la Direction centrale, qui publie ceux-ci dans la Revue *Tidsskrift for Det Rode Kors*.

Harald HÖFFDING,
Ancien professeur,
Président de la Croix-Rouge Danoise.

Etats-Unis

Réponse au questionnaire du Comité International sur la situation des Croix-Rouges

(Avril 1919¹).

I. Nombre d'adhérents, membres actifs, associés, etc.

Le total des membres de la Croix-Rouge Américaine s'élève à 18,718,711. Un million d'entre eux sont abonnés au *Red Cross Magazine*, payant \$ 2 par an.

II. Effectif du personnel volontaire

1,955, dont 44 travaillent au siège social (National Headquarters), Washington.

Effectif du personnel rétribué. — 6,557. De ce nombre, 1,071 sont employés dans les bureaux du siège social.

Ce chiffre ne comprend pas les 8,000,000 de femmes dans les

¹ Voy. *Bulletin international*, t. L, 1919, p. 516. — Cette réponse très succincte est complétée par le rapport financier analysé ci-dessous.